

## **PROJET :**

1. **Titre du Projet :** **Élaboration d'un plan d'action SPS pour la République Centrafricaine (RCA)**
2. **Source de financement :** **Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (FANDC)**
3. **Date de lancement :** **Octobre 2010**
4. **Date d'achèvement :** **Décembre 2011**
5. **Organisation(s) auteur(s) :** **Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)**
6. **Personnes à contacter :**  
Monsieur **Romain Serge SANA**  
**M. Dieudonné OUEFIO**  
**M. NDINGATOLOUM – N – Fiacre**  
**Dr Anicet MBANGAT ANZITE**  
**M. DOUNGOUBE Gustave**  
**M. Jacques KOMETAN**  
**M. GOTHARD Bassebé Ernest**  
**Dr Serge BOLEVANE**
7. **Bénéficiaires :** **Le Gouvernement Centrafricain**
8. **Agence d'appui opérationnel :** **Unité de Gestion de Projets du Cadre Intégré (UGP-CI)**
9. **Contexte et Justification**
  - A) **Contexte**
    - a) ***Introduction***

La République Centrafricaine (RCA) est située au cœur du continent africain, entre 2°3 et 11°2 de latitude Nord, couvrant une superficie de 623 000 Km<sup>2</sup>, avec une population de 4 390 000 habitants en 2009. Elle est limitée au Nord par le Tchad, au Sud par le Congo et la République Démocratique du Congo, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Cameroun. La RCA appartient à un groupe de pays à revenu faible.

Le climat tropical domine l'essentiel du pays avec une saison humide de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril. Au Sud, la frontière des deux Congos, le climat est de type équatorial, intertropical de Carnot à Berbérati (sous-préfectures) à l'Ouest, vers subsahélien Birao au Nord avec Une saison sèche Pouvant aller de 8 à 9 mois, et intertropical mais frais et orageux sur Les reliefs.

L'économie centrafricaine est essentiellement agricole, même si une partie de ses richesses provient de l'exploitation de ressources forestières et minières. Cette économie repose en grande partie sur le secteur primaire du fait de son poids économique et de ses effets directs sur les dimensions du bien être de la population. Le PIB par habitant est d'autour de 407,82 Dollars US (*Source : Doing Business*).

**Figure 2 :** ***Carte géographique de la RCA***



## b) *Etat des lieux de la normalisation en RCA*

La politique de la normalisation a toujours existé en RCA et elle est caractérisée de nos jours par l'absence d'une harmonisation. Cette désorganisation a contribué négativement au développement de la politique nationale de la normalisation malgré l'actuelle prise de conscience du Gouvernement à développer ce secteur. Le secteur de la normalisation est caractérisé également par un manque de cadres réglementaire et institutionnel et demeure un concept nouveau pour le grand public.

Ainsi, le Gouvernement centrafricain, conscient du rôle joué par la normalisation dans le processus du développement du pays, s'est montré très attentif à la relance de notre politique nationale de la normalisation à travers ses soutiens multiformes aux différentes démarches entreprises pour le développement de cette politique.

A travers le texte organique du Ministère du Commerce et de l'Industrie, mission a été confiée à ce Ministère de définir, d'orienter et de suivre la politique nationale en matière de la normalisation en rapport avec tous les départements ministériels et organismes concernés (Décret N°05.013 du 13 janvier 2005 portant organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Industrie et fixant les attributions du Ministre).

Ainsi, dès la mise en application de ce texte organique en avril 2007, un Service des Normes et de la Qualité a été créé au sein de la Direction Générale de l'Industrie. Ce service a comme principale mission de garantir la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de la normalisation de manière collégiale avec les autres entités traitant des questions de normalisation.

Les différentes démarches menées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie depuis 2007 dans le cadre de la relance de la politique nationale de la normalisation ont contribué à des avancées remarquables. Ces avancées sont matérialisées par l'adhésion du pays au cours des deux dernières années à différentes organisations à activités normatives comme ISO (1<sup>er</sup> janvier 2010), CEI (05 avril 2009), RNF (26 novembre 2008) et l'UIT. L'intensification des activités dans le cadre du Codex Alimentarius est à relever.

Le Département du Commerce et de l'Industrie, à travers le Service des Normes et de la Qualité (SNQCA), représente le pays auprès de l'ISO (Membre abonné) et assure le point de contact du Codex Alimentarius en RCA. Un comité national ad hoc du Codex existe. Depuis quatre (4) ans, la RCA participe d'une manière régulière et active aux réunions des comités techniques du Codex Alimentarius, grâce à l'appui soutenu du Fonds Fiduciaires du Codex. Les Départements ministériels suivants sont impliqués dans les activités du Codex Alimentarius en RCA : le Ministère du commerce et de l'Industrie (Point de Contact), le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (développement rural), le Ministère en charge de la pêche, le Ministère de la santé, le Ministère de l'environnement, le Ministère de coopération internationale. En fonction de leurs profils et de leurs obligations régaliennes, les délégués provenant de ces ministères sont choisis lors des réunions élargies du comité ad hoc organisées dans le cadre de l'introduction de candidature du pays au fonds fiduciaires et prennent part à différentes réunions des comités techniques du Codex.

Dans le cadre du système commercial multilatéral, le Ministère du Commerce et de l'Industrie est chargé de veiller sur la mise en œuvre des accords de l'OMC notamment celui relatifs aux mesures SPS. Aussi, ce Département participe-t-il régulièrement aux différentes activités programmées par l'OMC dans le cadre des mesures SPS.

Par ailleurs, la RCA est membre de l'OIE (Organisation Internationale des Epizooties) et de la CIPV mais force est de constater que la participation du pays aux activités de ces deux institutions n'est pas effective. D'une manière générale, il convient de noter que la mise en œuvre des mesures SPS en RCA n'est pas suffisante, en dépit de la participation de la RCA à différents travaux organisés par l'OMC. Cette insuffisance est due à une absence de cadre institutionnel et juridique adéquat en la matière. En effet, le pays ne dispose pas de comité national SPS, malgré maintes tentatives de création de ce comité.

Un comité national SPS non officiellement établi mais constitué des fonctionnaires compétents des Ministères techniques concernés, œuvrait dans le cadre du Comité National de Négociations Commercial il y a quelques années. Ce comité n'existe pas de nos jours.

L'insuffisance de la mise en œuvre des accords de l'OMC sur les mesures SPS se justifie en partie par l'absence d'autorité de notifications SPS et de point d'information SPS pour la RCA.

Les cadres législatif et réglementaire dans le domaine SPS sont caractérisés par les textes d'application générale comme les Lois portant Code de l'eau, Code de l'environnement, Code d'Hygiène, les Décrets d'application de ces Lois, les ordonnances, les Décrets, les Décisions et Arrêtés qui traitent de l'innocuité des aliments, de la protection de la santé des animaux et de la préservation des végétaux.

Plusieurs Départements ministériels impliqués dans les activités normatives contribuent à la mise en œuvre des mesures SPS.

Les secteurs clés de la normalisation centrafricaine retenus dans le cadre de ce projet sont :

### ***Agriculture (Ministère du développement Rural)***

La République Centrafricaine est un pays à vocation agricole. Dans tout le pays, le climat est favorable à une agriculture pluviale. Les précipitations varient de 800 mm, à l'extrême nord, à plus de 1 500 mm au sud. Dans le cadre de la promotion et de la modernisation de l'Agriculture, il convient de souligner que les sous-secteurs agriculture et élevage occupent près de 74% de la population active (67% des hommes et 81% des femmes) et représentent 45% du PIB. Ces sous-secteurs occupent en termes d'emploi dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, 63% des ménages pauvres. Par conséquent, le secteur agricole joue un rôle majeur pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, dont les taux s'élèvent à 72% en milieu rural et 67,2% au niveau national.

Malgré ces conditions agro écologiques favorables, les principaux systèmes de culture se caractérisent par de faible niveau de productivité et des performances technico-économiques relativement modestes. Pendant trois décennies, les sous secteurs agriculture et élevage ont connu une croissance annuelle moyenne faible de l'ordre de 2% inférieure de fait au taux de croissance de la population estimé à 2,5%. C'est dire qu'il existe des marges de progrès énormes pour peu que des réformes adéquates soient opérées en profondeur.

Les politiques et programmes mis en œuvre depuis 1986 (programme d'ajustement structurel, PAS ; projet d'appui aux institutions agricoles, PAIA) par le Gouvernement n'ont pas suffi à empêcher la désorganisation des principales filières agricoles et pastorales, l'augmentation des coûts de production et la baisse de revenus des producteurs. En outre, les troubles militaro-politiques des dernières années ont entraîné une forte dégradation de la situation alimentaire et des capacités de production des exploitations agricoles dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Pende, la Nana-Gribizi et la Kemo. La dernière évaluation réalisée de mars à mai 2004 par le Programme alimentaire mondial (PAM) fait état d'une dégradation continue de la situation au regard de la sécurité alimentaire. Dans les zones les plus touchées, plus de 50% de ménages ont perdu leur revenu minimal.

A ces facteurs négatifs liés à l'environnement du monde rural, il convient d'ajouter le sous équipement des exploitations, le manque des moyens de dessertes des zones de production et de mise en marché ainsi que le faible rendement des cultures. Les exploitations se caractérisent, en effet, par leur taille modeste (1,5 à 2 ha), la pratique de cultures itinérantes sur brûlis, des techniques de production peu intensives (équipements rudimentaires, faible utilisation de semences améliorées et d'engrais) et un faible niveau de rendement. Les types d'assolement combinent cultures pérennes (café, palmier à huile, bananes) et manioc en zone forestière, coton, manioc et céréales en zone de savanes, céréales seules en zone sahélienne.

La production végétale est dominée par les *cultures vivrières* (663 000 ha), surtout dominées par le *manioc* qui constitue l'aliment de base des populations. Vu son importance actuelle dans le système alimentaire centrafricain en matière d'apports caloriques, cette spéculation demeure le principal, sinon l'unique élément d'appréciation de la situation alimentaire du pays. La production annuelle de cette culture qui oscille autour de 600 000 tonnes de manioc cossette et concerne 40 % des exploitations agricoles. Viennent ensuite l'arachide et le maïs dont les productions s'élèvent respectivement à 122 000 et 107 000 tonnes. Le sorgho, le mil, le sésame, le riz, les cultures maraîchères, l'igname, le taro, ou la banane plantain sont produits dans des quantités plus faibles et destinés essentiellement à l'autoconsommation. Les performances de ces différentes spéculations sont généralement médiocres. Les niveaux de rendement moyen sont de 3 tonnes/ha pour le manioc; 900 kg/ha pour le maïs et l'arachide; et 1,1 tonne pour le sorgho. Les productions sont destinées majoritairement à l'autoconsommation.

Globalement, le niveau de production ne permet pas de satisfaire la totalité des besoins alimentaires. A titre d'exemple, le niveau de production de manioc en 2002 correspond à une disponibilité par tête d'habitant de l'ordre de 163 kg/an. Il en résulte donc un déficit moyen annuel de manioc de 40 238 tonnes. Le déficit en céréales pour la même période est estimé à 120 000 tonnes.

Le défi principal pour le Gouvernement Centrafricain est de lever tous ces goulots d'étranglement en promouvant un développement humain durable et la sécurité alimentaire des populations. Conscient du poids du secteur agro-pastoral dans la formation de la richesse nationale, le Gouvernement l'a classé comme l'un des secteurs stratégiques pour la lutte contre la pauvreté et la faim dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) élaboré et présenté aux bailleurs de fonds en juin 2007 à Bruxelles (Belgique). La redynamisation de ce secteur constitue la base de la stratégie du gouvernement et le socle de développement des autres secteurs.

### ***Élevage (Ministère du Développement)***

Sur le plan des ressources pastorales, 9,3 millions d'hectares (sur un total de 16 Millions d'hectares) sont exploités par un cheptel d'environ 3,2 millions d'Unités de Bétail Tropical (UBT), essentiellement transhumant.

Le secteur rural constitue un secteur stratégique pour la lutte contre la pauvreté et la faim.

C'est pourquoi le gouvernement entend réaliser une performance soutenue et durable de l'activité agro pastorale correspondant en termes réels à une croissance moyenne annuelle de 4 % entre 2007 et 2015 et consacré à terme 10% du budget national au financement de l'agriculture. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire (OMD).

### ***Forêt (Ministère des Eaux et Forêts)***

La géographie de la RCA offre une grande diversité d'écosystèmes. La forêt dense et humide couvre une superficie d'environ 5,6 millions d'hectares, soit 5,5% du territoire, repartis en deux blocs : Le bloc sud-ouest (3,8 millions d'hectares), affecté à la production ligneuse avec 301 espèces d'arbres identifiées, constitue un potentiel économique mobilisable. Aujourd'hui, le potentiel exploité se limite à 8 sur 15 espèces commercialisables. Le bloc sud-est (1,8 million d'hectares), inexploité industriellement en raison de son éloignement des ports, est réservé à la conservation. Le reste du pays, dans la partie nord, est couvert par des savanes arborées et des forêts tropicales semi-denses. Cette zone de savane est le siège privilégié d'espèces fauniques favorables au développement de l'écotourisme.

Au cours des années 2001 à 2005, la production moyenne de grumes s'élevait à 563 853 m<sup>3</sup> par an, dont 41% ont été exportés à l'état brut.

L'industrie de bois est essentiellement composée d'unités de sciage. La production de sciage atteignait en moyenne 7 700 m<sup>3</sup> dont 90% ont été exportés.

Le secteur forestier, à travers l'exploitation et la transformation du bois d'œuvre, fournit 4000 emplois directs et du travail à plusieurs milliers de journaliers. De plus, la forêt a apporté une contribution substantielle aux recettes publiques : les différentes taxes et redevances représentaient environ 8,25 milliards CFA en moyenne par an, au cours des cinq (5) dernières années. Globalement, la forêt représente 10% du produit Intérieur Brut (PIB) et 45% des exportations en valeur.

### ***Commerce et Industrie (Ministère du Commerce et de l'Industrie)***

En RCA, il n'existe que quelques industries de transformation qui sont insuffisamment soutenues par le Gouvernement faute de difficultés de trésorerie que rencontre le pays, depuis quelques années. De nos jours, le secteur industriel contribue à hauteur de 10% au PIB. La coopération de la RCA avec l'ONUDI se refroidit faute d'arriérés de contribution du pays qui se trouvent être élevés.

Le commerce est caractérisé par une dominance du flux d'importation contribuant ainsi à un déséquilibre de la balance commerciale. Presque la totalité des produits alimentaires et non alimentaires de première nécessité sont importés. Concernant les produits alimentaires importés, nous pouvons citer le riz, la farine de blé ou de froment, l'huile végétale, le sel, le sucre, le lait, les conserves, etc.

Le Gouvernement, à travers des mesures incitatives, contribue à une amélioration nette du climat des affaires en encourageant des investissements et l'emploi. Dans le cadre de son DSRP de 2008-2010, la RCA s'est engagée à développer ses politiques commerciale (interne et externe), industrielle et des investissements. La politique en matière du commerce est orientée par le document de politique commerciale de la RCA validé en juin 2007 à l'OMC.

Le Gouvernement se fixe la vision de favoriser d'ici 2015, le développement « d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois pour les hommes et les femmes et contribuant à la lutte contre la pauvreté ».

Quant au secteur industriel, il est caractérisé par l'absence d'un document de politique industrielle (plan d'industrialisation) et des infrastructures industrielles de base (zones industrielles). Le tissu industriel est fragile et caractérisé par un nombre très réduit des industries qui contribuent à hauteur de

### ***Ministère de la Santé Publique et de la Population***

Depuis plus d'une décennie, les pouvoirs publics ont adopté et mis en œuvre à travers le plan national de développement sanitaire I 1994-1998 et le plan intérimaire de la santé, une politique nationale de santé fondée sur les soins de santé primaires et l'initiative de Bamako (décentralisation et participation communautaire). Ce ministère est en charge des questions de l'hygiène alimentaire qui souffre d'une stratégie peu adéquate. Aussi la politique de santé en matière de la sécurité alimentaire mérite d'être soutenue. Ainsi, les Ministères en charge des questions SPS sont ceux dont relèvent les secteurs cités ci-haut.

### **Structures nationales à activités normatives**

A côté de ces Ministères, il convient de noter la participation des structures paraétatiques à activités normatives suivantes :

#### ***ORCCPA (Office de Réglementation de la Commercialisation, du Contrôle de Conditionnement des Produits Agricoles)***

L'ORCCPA est une structure paraétatique spécialisée dans la certification des produits destinés à l'exportation. Cet office régleme la conformité aux normes des produits agricoles destinés à l'exportation par la délivrance des certificats d'origine.

Les activités de l'ORCCPA se limitent de nos jours qu'au café faute de production insuffisante des autres produits de rente. L'ORCCPA éprouve d'énormes difficultés d'ordre matériel qui la limite dans ses activités en dépit de ses prestations élogieuses des années passées.

Ainsi, dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE) entre les pays ACP et l'Union Européenne, il est prévu le renforcement de capacités, par l'Union Européenne, des laboratoires recensés dans la sous-région dont le laboratoire de l'ORCCPA. Cette étude est menée depuis 2005 par le Programme d'Appui à l'Intégration Régionale en Afrique Centrale (PAIRAC) et validé en octobre 2009 à Brazzaville lors d'un atelier sur le Système Qualité Afrique Centrafricaine (SQAC).

#### ***ICRA (Institut Centrafricain de Recherche Agronomique)***

L'ICRA est spécialisé dans les recherches, l'expérimentation et la diffusion de paquets technologiques.

L'approvisionnement des producteurs en semences améliorées est indispensable pour permettre d'augmenter les productions et par conséquent améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie. La production et la diffusion des semences améliorées constituent l'une des options technologiques prioritaires pour parvenir à cette fin. Dans le Plan Directeur Agricole (PDA) et le Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP), cette stratégie d'intervention a été réaffirmée puisque la production de semences figure bien au nombre des actions prioritaires envisagées.

#### ***ANDE (Agence Nationale du Développement de l'Elevage)***

Les activités de contrôle des normes et de la qualité des produits d'élevage sont confiées à l'Agence Nationale du Développement de l'Elevage (ANDE) qui dispose d'un laboratoire à Bangui et de deux autres dans l'arrière pays notamment à Bambari et Bouar. Ces laboratoires sont moins équipés à nos jours et leurs activités sont réduites. L'ANDE travaille en collaboration avec l'agence d'élevage de Nairobi au Kenya qui est souvent sollicité en cas de recherche sur certaines épizooties.

Le mouvement des produits d'origine animale est sous la supervision de l'ANDE qui dispose des postes de contrôles à nos frontières. L'ANDE veille sur la santé et la production animales en délivrant des passeports de bétails de boucherie et des certificats sanitaires pour les animaux de compagnie.

## **B) Justification**

A lumière de cet aperçu général de la normalisation et de la situation de l'application des mesures SPS en RCA, et vu les potentialités agricoles que regorge le pays, il convient d'élaborer un plan d'action SPS qui permettra au pays d'optimiser sa participation au système commercial multilatéral à travers la protection de la vie des consommateurs, des animaux et la préservation des végétaux.

L'élaboration de ce plan d'action, précédée par un diagnostic de la situation SPS en RCA, permettra de définir des grandes lignes de la politique centrafricaine en matière SPS, de budgétiser les actions prioritaires retenues en vue de prétendre à la recherche de financement pouvant concrétiser la réalisation de ces actions.

La réalisation des projets issus de ce plan d'action SPS pour la RCA, permettra au pays d'optimiser l'application des mesures SPS sur le plan national pour :

- garantir l'accès au marché des produits agricoles destinés à l'exportation ;
- promouvoir l'application des normes internationales et l'élaboration des normes nationales ;
- relancer la production agricole en milieu paysan et réduire la pauvreté ;

L'intensification des activités des structures normatives repérées pour être renforcées garantit l'accès au marché et stimule la production agricole en milieu paysan et contribue ainsi à la réduction de la pauvreté.

## **Thèmes FANDC correspondant : Thèmes 1 et 2**

Évaluation de la capacité et des outils de planification SPS (ORCCPA, ICRA, ANDE), nécessité d'élaborer des normes nationales (ONN) et d'appliquer les normes internationales.

Renforcement de capacités pour les organisations des secteurs public et privé, notamment en ce qui concerne l'accès au marché.

## **10. Objectifs du projet**

Le projet vise à élaborer un plan d'action SPS permettant à la RCA d'avoir des lignes directrices adéquates pour la mise en œuvre effective des mesures SPS en RCA permettant de garantir l'accès au marché et de réduire la pauvreté.

Le plan d'action SPS permettra au pays d'élaborer des projets viables en fonction des matrices d'actions prioritaires définies pour une éventuelle exécution.

## **11. Résultats du projet**

Le résultat du projet est un document de 60 pages avec une stratégie et un plan d'action SPS qui sera présenté au gouvernement et aux autres parties prenantes. Cette étude rassemblera des informations sur le commerce agro-alimentaire, l'innocuité des produits alimentaires, la santé animale et végétale, les questions de conformité, et les capacités du pays à analyser et mettre en œuvre les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS). Il présentera des options de politiques et identifiera les besoins prioritaires dans les domaines des politiques publiques, des renforcements réglementaires et institutionnels, et d'investissements publics et privés nécessaire à améliorer la gestion des mesures sanitaires et phytosanitaires. Un plan détaillé de ce travail est présenté dans l'Annexe 2.

- L'importance des questions SPS et la nécessité d'un plan d'action est maîtrisée par toutes les parties prenantes (secteurs publique et privé) ;
- Une étude diagnostique sur l'application des mesures SPS en RCA est réalisée ;
- Un plan d'action SPS est élaboré à partir de la matrice globale issue des études diagnostiques par secteur ;

## **12. Méthodologie**

Le plan d'action sera basée sur des diagnostics rigoureux réalisés par une équipe de consultants / spécialistes, y compris des experts dans les domaines de l'économie institutionnelle, l'innocuité des produits alimentaires, vétérinaire et phytosanitaire. L'équipe de spécialistes fera usage des évaluations techniques réalisées auparavant par la FAO, la CIPV et l'OIE et autres pour évaluer les capacités du pays à analyser et mettre en œuvre les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales. Des entretiens avec les principales parties prenantes publiques et privées seront menés, et les questions principales traitées feront partie du rapport.

L'élaboration du plan d'action SPS pour la RCA se réalisera à travers les activités suivantes :

- Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des membres du Gouvernement et des Députés sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS ;
- Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des différentes parties prenantes (Fonctionnaires, industriels, consommateurs, etc.) sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS ;
- Recrutement de consultants pour les études diagnostiques et l'élaboration du plan d'action ;
- Elaboration des rapports intérimaires des études diagnostiques ;
- Ateliers de restitution des rapports intérimaires Atelier de validation des études diagnostiques ;
- Elaboration du plan d'action SPS pour la RCA Atelier de restitution du rapport intérimaire du plan d'action SPS ;
- Validation du plan d'action SPS ;
- Rapport final et évaluation du projet.

## **13. Calendrier**

Se référer au Plan de Travail (Annexe 2)

## **14. Coopération avec les secteurs privé et public**



La préparation du plan d'action sera effectuée à travers un processus participatif avec des consultations permanentes avec tous les acteurs publics et privés, individuellement et à travers quatre ateliers de consultation. En particulier, une attention spéciale sera accordée au renforcement de la situation institutionnelle. L'objectif des consultations est double: le renforcement des capacités et l'appropriation nationale du plan d'action.

## **15. Budget détaillé**

Voir Annexe 3

## **16. Cadre logique**

Voir Annexe 4

## **17. Lien avec l'assistance technique (passée ou en cours)**

En 2007 une étude a été faite au Ministère du Commerce et de l'Industrie en collaboration avec le ministère du Développement Rural, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et de la Santé Publique sur l'état des lieux de la normalisation en RCA.

De cette étude, il a été constaté un sérieux problème concernant les normes en générale car la RCA ne dispose pas d'un organe national de normalisation qui a l'habilité de coordonner toutes activités normatives en RCA. Le problème des normes SPS a été également soulevé lors de cette étude.

A l'heure actuelle la RCA est membre de l'ISO, de l'OMC et du Codex alimentarius dont un Comité interministériel est mis en place, outre que les organisations citer la RCA a des relations avec IUT, CEI et CIPEV et d'autre organisation qui ne sont pas cité dans ce document.

C'est pour la première foi que la RCA entretien des relation avec la FANDC dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action SPS.

## **18. Organisation chargée de la mise en œuvre**

L'organisation chargée de la mis en œuvre de ce projet est le Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de la Santé Publique et de la Population, Ministère du Développement Rural (Agriculture et Elevage) et le Ministère des Eaux et Forets et de l'Environnement.

Le comité de suivi est composé de :

- Monsieur **Romain Serge SANA**  
Chef de Service des Normes et de la Qualité  
Ministère du Commerce et de l'Industrie  
BP : 1988 Bangui (RCA)  
E-mail : [sromainserge@yahoo.fr](mailto:sromainserge@yahoo.fr)  
Tél : +236 75 05 84 98
- **M. Dieudonné OUEFIO**  
Coordonnateur du Cadre Intégré  
BP : 1988 Bangui (RCA)  
E-mail : [dieudonneouefio@yahoo.fr](mailto:dieudonneouefio@yahoo.fr)  
Tél : +236 75 20 15 17
- **M. NDINGATOLOUM – N – Fiacre**

Ministère du Commerce et de l'Industrie  
E.mail : [ndififi@yahoo.fr](mailto:ndififi@yahoo.fr)  
[Fiacre.ndingatoloum@minco-rca.org](mailto:Fiacre.ndingatoloum@minco-rca.org)  
Tel : (00236)75 73 92 13  
70 03 73 12

**Dr Anicet MBANGAT ANZITE**  
Ministère de la Santé Publique et de la Population  
Inspecteur des Sciences Pharmaceutiques  
Et des Laboratoires  
Email : [anziteroi@yahoo.fr](mailto:anziteroi@yahoo.fr)  
Tel : (00236)75506528  
70112045  
72502245

- **M. DOUNGOUBE Gustave**  
Coordonnateur National Biosécurité  
Ministère des Eaux et Forêts et de l'Environnement  
E.mail : [gdongoube2000@yahoo.fr](mailto:gdongoube2000@yahoo.fr)  
Tel : (00236)75 50 38 08
- **M. Jacques KOMETAN**  
E.mail : [jacqueskometan@yahoo.fr](mailto:jacqueskometan@yahoo.fr)  
Tel : (00236)75 50 08 05  
70 50 08 05
- **M. GOTHAR Bassbé**  
Ministère du Développement Rural (Agriculture)  
E.mail : [gothard\\_1@yahoo.fr](mailto:gothard_1@yahoo.fr)  
Tel : 00236)70 01 26 29
- **Dr Serge BOLEVANE**  
Université de Bangui  
E.mail : [sbolevane@hotmail.com](mailto:sbolevane@hotmail.com)  
Tel : (00236)75 57 13 24

## 19. Gestion du projet

Un comité technique chargé d'assurer le suivi du projet d'élaboration d'un plan d'action SPS pour la RCA est mis en place. Ce comité disposera d'un Secrétariat. Ce comité de suivi sera composé des cadres du Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de la Santé Publique et de la Population, Ministère du Développement Rural (Agriculture et Elevage) et le Ministère des Eaux et Forêts et de l'Environnement.

Ce comité technique constitue le cadre idéal pour l'évaluation du projet car tous les indicateurs d'évaluation du projet sont collectés par ce comité.

Le comité technique de suivi du projet est composé de huit (8) membres et a pour mission de :

- Procéder au recrutement des experts et consultants ;
- Veiller sur la réalisation des activités prévues dans le cadre du projet ;
- Veiller sur le respect des calendriers prévus dans l'élaboration du projet ;
- Recenser les rapports, les projets intérimaires des études et assurer leur multiplication ;
- Programmer et organiser les séminaires et ateliers ;

- Assurer la fluidité des communications et contacts à distance entre les experts, les consultants et la partie centrafricaine.

Le Programme Cadre Intégré, installé au sein du Ministère du Commerce et de l'Industrie, est sollicité pour un appui opérationnel.

## **20. Liens avec les politiques (plans nationaux au développement et à la réduction de la pauvreté)**

Ce projet s'inscrit dans la droite ligne du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2008-2010 défendue et validée lors de la Table Ronde des partenaires de la République Centrafricaine à Bruxelles en Belgique, le 26 octobre 2007. Ce document constitue la base de l'orientation dudit projet.

L'augmentation de la production agricole, l'accès au marché, la protection de la santé et la préservation des écosystèmes forestiers font partie des bases d'orientation du DSRP. Les statistiques utilisées et la plupart des données retrouvées dans ce document proviennent du DSRP.

## **21. Pièces jointes**

- Annexe 1 : Lettre de soutien de chacune des organisations qui participeront à la mise en œuvre du projet
- Annexe 2 : Plan de travail
- Annexe 3 : Budget détaillé
- Annexe 4 : Cadre logique
- Annexe 5 : a) Preuve des capacités techniques et professionnelles du requérant lui permettant de mettre en œuvre le projet et lettres de soutien de l'organisation de supervision; OU b) consentement écrit d'un partenaire du FANDC ou d'un organisme tiers acceptable par le FANDC qui est d'accord pour se charger de la mise en œuvre du projet

## Annexe 2 : Plan de travail

Activités	Responsables	2010				2011			
		Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
<b>1. Travaux préparatoires / recrutement des consultants/ experts internationaux (domaines: juridique, laboratoires, innocuité des produits alimentaires, santé animale et végétale)</b>	FANDC Organisation chargée de la mise en œuvre ou de la supervision du projet Comité Technique de Supervision du Projet (CTSP)				X				
<b>2. Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des membres du Gouvernement sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS</b>	CTSP Consultants				X				
<b>3. Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des différentes parties prenantes (Fonctionnaires, industriels, consommateurs, etc.) sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS</b>	CTSP Consultants					X			
<b>4. Travail sur le terrain et élaboration des rapports intérimaires (1<sup>er</sup> draft) des études diagnostiques</b>	Consultants CTSP					X			



### Annexe 3 : Budget Détaillé

<b>Libellé</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût</b>	<b>Coût total</b>
<b>1. Consultants / experts internationaux SPS (domaines: juridique, laboratoires, innocuité des produits alimentaires, santé animale et végétale); Consultant National: 1 000 000 FCFA /mois Consultant International: 6 000 000 FCFA /mois Durée totale de consultation : 3 mois de travail</b>	5	3 000 000 FCFA 6000 USD	<b>15 000 000 FCFA 30000 USD</b>
	5	18 000 000 FCFA 36000 USD	<b>90 000 000 FCFA 180000 USD</b>
<b>2. Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des membres du Gouvernement sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS</b>	1	1 500 000 FCFA 3 000 USD	<b>1 500 000 FCFA 3000 USD</b>
<b>3. Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des différentes parties prenantes (Fonctionnaires, industriels, consommateurs, etc.) sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS</b>	1	5 000 000 FCFA 10000 USD	<b>5 000 000 FCFA 10000 USD</b>
<b>4. Ateliers de restitution et validation des études diagnostiques (1 atelier de restitution et 1 atelier de validation)</b>	2	5 000 000 FCFA 10000 USD	<b>10 000 000 FCFA 20000 USD</b>
<b>5. Ateliers de restitution du rapport intérimaire et validation du plan d'action SPS</b>	2	5 000 000 FCFA 1000 USD	<b>10 000 000 FCFA 20000 USD</b>
<b>Prise en charge Comité technique de suivi du projet</b>	5 jours x 4 semaines x 15 mois x 8 personnes = 2 400	5 000 FCFA 10 USD	<b>12 000 000 FCFA 24000 USD</b>
<b>Salaire du Chef de projet</b>	200000 * 15 mois	3000000 FCA 6000 USD	<b>3 000 000 FCA 6000 USD</b>
<b>Voyages / missions</b>	10	1 311 000 FCFA 2622 USD	<b>13 110 000 FCFA 26220 USD</b>
<b>Carburant : Dispatching des invitations et des documents de travail</b>	5 jours x 4 semaines x 15 mois	5 000 FCFA 10 USD	<b>1 500 000 FCFA 3000 USD</b>
<b>Fonctionnements :</b> - Ordinateur plus connexion Internet	1500000	5100000FCFA 10200 USD	<b>5 100 000 FCFA 10200 USD</b>
-Fournitures	225 000 x 16		
<b>Évaluation ex-post indépendante</b>	1	6 555 000 FCFA 13110 USD	<b>6 555 000 FCFA 13110 USD</b>

<b>TOTAL</b>			<b>172 765 000 FCFA</b> <b>345530 USD</b>
<b>Contribution RCA (10%)</b>			<b>17 276 500 FCFA</b> <b>34553 USD</b>
<b>Contribution sollicitée auprès de FANDC</b>			<b>155 488 500 FCFA</b> <b>310977 USD</b>

## Annexe 4 : Cadre logique

	<b>Description du projet</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<b>Source d'information</b>	<b>Hypothèses/Risques</b>
<b>Objectif général</b>	d'un plan d'action SPS permettant à la RCA d'avoir des lignes directrices adéquates pour la mise en œuvre effective des mesures SPS afin de faciliter l'accès au marché tout en participant à la lutte contre la pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des activités</li> <li>• Rapports des réunions et séminaires organisés,</li> <li>• Nombre -missions de diagnostic ;</li> <li>• Rapports intérimaires des études diagnostiques</li> <li>• Document du plan d'action SPS pour la RCA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité technique de suivi du projet ;</li> <li>• Archive des Ministères ;</li> <li>• Archives des structures impliquées ;</li> <li>• Document de politique sectorielle ;</li> <li>• Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;</li> <li>• Archives du Comité technique de suivi du Projet ;</li> <li>• CD, support magnétique,</li> <li>• Site Web</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement constant des différents acteurs de la normalisation dans la RCA</li> <li>• Le soutien politique et du secteur privé est permanent</li> <li>• Les SPS sont considérés comme prioritaires dans le cadre de la politique publique du pays</li> <li>• Problèmes -de financement,</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques (buts)</b>	Disposer d'un plan d'action SPS adéquat pouvant servir de base pour la mise en œuvre des mesures SPS en RCA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document du plan d'action SPS pour la RCA</li> <li>• Rapports intérimaires (y compris les missions en provinces et études diagnostiques) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité technique de suivi du projet ;</li> <li>• Archive des Ministères ;</li> <li>• Archives des structures impliquées ;</li> <li>• Document de politique sectorielle ;</li> <li>• Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;</li> <li>• CD, support magnétique</li> <li>• Site Web</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement constant des membres du Comité technique de suivi du projet</li> <li>• Il y a un certain niveau de sensibilisation dans les secteurs publique et privé sur l'importance des questions SPS</li> <li>• Problèmes de financement</li> </ul>
	Disposer d'un état de lieu de la situation SPS dans le pays à travers les études diagnostique			



	<b>Description du projet</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<b>Source d'information</b>	<b>Hypothèses/Risques</b>
	Commencer un processus de coordination entre les différentes parties prenantes dans le domaine SPS			
<b>Résultats attendus</b>	Un plan d'action SPS pour la République Centrafricaine est disponible et les structures de renforcement de sa mise en œuvre sont formées			
<b>Activités</b>	1. Travaux préparatoires / recrutement des consultants/ experts internationaux	<b>Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		
	2. Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des membres du Gouvernement sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS	<b>Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		
	3. Séminaire d'information et de sensibilisation organisé à l'attention des différentes parties prenantes (Fonctionnaires, industriels, consommateurs, etc.) sur l'importance de se conformer aux normes SPS internationales et la nécessité d'un plan d'action SPS	<b>Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		

	<b>Description du projet</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<b>Source d'information</b>	<b>Hypothèses/Risques</b>
	4. Travail sur le terrain et élaboration des rapports intérimaires (1 <sup>er</sup> draft) des études diagnostiques	<b>Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		
	5. Ateliers de restitution et validation des études diagnostiques	<b>Indicateur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		
	6. Travail sur le terrain et élaboration du rapport intérimaire du plan d'action SPS	<b>Indicateur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		
	7. Ateliers de restitution du rapport intérimaire et validation du plan d'action SPS	<b>Indicateur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		
	8. Rapport final et évaluation du projet	<b>Indicateur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> <b>Résumé de l'activité :</b>		